

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. ANNEE.

"Le trone chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, }
Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 31 OCTOBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION }
Rue Ste. Famille, No. 14

Bureau du pret aux Incendies.
HOTEL DU PARLEMENT,
Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendiés qui n'ont pas encore payé l'intérêt échü qu'ils doivent en vertu de leurs obligations du 1er décembre 1847 et 1848, qu'ils aient à payer immédiatement au soussigné, sinon et passé le 1er juillet prochain ils seront tous indistinctement poursuivis.

FELIX GLACKEMEYER.

A LOUER.
PLUSIEURS appartements dans le haut d'une maison à deux étages, située rue et faubourg St. Vallier.

AUSSI.
Le bas de cette maison, ayant été occupé jusqu'à ces jours derniers comme magasin de grains. Cette maison est située dans le plus beau poste possible pour le commerce. S'adresser au bureau de ce journal.

Québec, 19 sept. 1849.

PAPIER a DESSIN.
Les Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS DESSIN Français tels que :

- Grand Monde Mécanique.
- Grand Aigle, Pelure blanche,
- Do do Dioptrique,
- Colombier,
- Jésus.
- Grand Raisin Dioptrique,
- Grand Aigle velin
- Do do vergé,
- Grand Raisin velin,

Cartons Bristol de toutes grandeurs et qualités.

J. & O. CREMAZIE.
Québec, 4 juin, 1849.

MARTIN RAY,
Au pied de l'escalier de la Basse-ville, est nommé AGENT des EAUX de PLANTAGENET.
C'est le seul dépôt dans Québec.
Québec 28 sept. 1849.

Ghs. Baillargé.
PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'arpentage, et le Génie Civil.
Rue St. François, No. 12.
Québec, 4 Juillet 1849.

REBELLION!
NOUVEAU CERTIFICAT.
Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades, qui en ont retiré un bien considérable. Elle est bien appropriée à beaucoup d'autres. Les maladies des organes urinaux, aux affections de la vessie, à la constipation provenant de dérangement soit gastrique ou hépatique, aux affections scrofuleuses, et à quelques formes de Phlogose.

Comme moyen d'apaiser la soif intense qui accompagne le Choléra, et d'aider à la cure de cette maladie, lorsqu'on l'ajoute à quelque autre traitement, elle doit former un médicament des plus précieux.

GEORGE D. GIBB.
Licencié du Collège Royal de Chirurgiens d'Irlande.
Montréal, 3 juillet 1849.

Le propriétaire, par ordre des Médecins de l'Hôpital-Général de Montréal, fournit journellement de grandes quantités de cette Eau curative pour l'usage des malades sous traitement à cet Hôpital. S'adresser au Dépôt, No 1, Rue Des Jardins, Haute-Ville.

J. HAYTER.
Seul-Agent.
Québec, 9 Juillet 1849.

E. TALBOT.
Avocat, établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, 1ste-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—1 mai, 1849.

Dr. GIROUX,
APOTHECAIRE,
à transporté son Etablissement
2, RUE LA FABRIQUE
vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau,
Frères du Marché de la Haute-Ville,
QUÉBEC.

Nouvel Etablissement.
Le Soussigné à l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme
IMPRIMEUR
Libraire et Papeter.
RUE BUADE, 9 RUE BUADE,
Haute-Ville, Haute-Ville,
QUEBEC.

Il vient de recevoir par le CANADA, de Glasgow, un assortiment considérable consistant en PAPIER de toutes qualités et descriptions, Plumes d'acier, de Gillott et Perry, en cartes et en boîtes. Plumes de Cigüe et d'Oie, Enveloppes, Cire à cacheter, Encre, Enciers, Pupitre portatifs, Porte-feuilles Papier à musique, Carton, Dessin de Londres, Cartes, Plumes d'Or, etc., et autres articles de goût et d'utilité trop nombreux à détailler dont un catalogue sera publié dans le cours de la semaine.

Une grande variété de LIVRES d'ÉCOLES, Dictionnaires, Atlas, Cahiers.

Le soussigné espère par sa longue expérience dans cette branche de commerce, acquise dans un des plus anciens établissements, et par une stricte attention aux affaires mériter une part du patronage public.

J. T. Brousseau.
Québec, 28 mai, 1849.

Articles de Fantaisies.
Les Soussignés ont reçu par le Douglas de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Goût se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrusté en argent, Ditto en Papier maché, Souvenirs en Nacre de perle ciselé sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, éventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. CREMAZIE.
Québec, 4 juin 1849.

VIELLES GAZETTES.
VIELLES Gazettes à vendre, à ce bureau. Prix 8 sous la livre.

JOS GAUVIN,
No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville,
QUEBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de
Quincallerie et Ferronnerie.
dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est au complet, et il ose assurer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public.

Rue La Fabrique.
Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau.
JOS. GAUVIN.
Québec, 25 mai 1849.

Guitares Françaises.
DE la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés.

AUSSI.
Cordes françaises pour Guitares et pour violon.

J. & O. CRÉMAZIE.
Québec, 4 juin, 1849.

Paniers Français en Osier.
CORDES DE VIOLON, etc.
LES Soussignés viennent de recevoir par le navire Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibecières, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. Crémazie.
Québec, 4 juin, 1849.

Maintenant en débarquement, et à vendre par le soussigné.

HUILE DE LIN, double bonillie,
BRÛQUES A FEU marqué "curr."
GENEVIEVRE de "Deekuypers"
CHARBON de Smith, double criblé.
C. E. LEVEY et Cie.
Québec, 2 juillet 1849.

H. S. BALKIN,
MARÇHAMD DE BOIS,
No. 48, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE.
Québec, 6 juin 1849.

EXTRAITS
Des Journaux Français.
Nouvelles d'Italie.
Les bâtiments à vapeur le Tartare et le Ténare, arrivés ces jours derniers à Toulon, y ont apporté une nouvelle des plus graves : Le roi de Naples aurait été assassiné, et la République aurait été proclamée dans ses États. Tels sont les bruits qui couraient à Civita-Vecchia au départ de ces deux bâtiments. Nous espérons qu'il ne se confirmeront pas.

—Un ordre du général Rostolan prescrit de nouveau la remise des armes; des visites domiciliaires seront faites, et tout détenteur, fabricant ou vendeur d'armes sera passible des conseils de guerre. Ces mesures ont été prises à la suite de nouveaux assassinats dont nos soldats ont été les victimes.

Une correspondance italienne annonce que nos soldats se fortifient à Civita-Vecchia, à Lodi et à Roccati. A Forlì on prépare des écuries pour 700 chevaux.

Allemagne.—Les journaux allemands nous apportent aujourd'hui quelques détails sur la capitulation de Comorn. Amnistie pleine et entière a été accordée à la garnison, à l'exception des chefs. La garnison, avait en outre demandé une indemnité à raison des bons de Kossuth qui circulent dans la place. Après un refus, on lui a accordé une somme de 600,000 florins, attendu qu'il y a dans la forteresse une grande accumulation de blé, de vivres et d'autres objets, qui pourra servir de compensation au remboursement des bons. A cela, il faut ajouter que les insurgés ont achevé la construction que les officiers du génie autrichien avaient commencée, qui fera une économie considérable pour le Trésor.

La remise de la forteresse a eu lieu le 2 octobre. La veille, les troupes impériales avaient occupé la tête de pont de Comorn. Le soir, deux bataillons d'infanterie entrèrent dans la ville, et le 2 octobre, avant midi, la solde a été payée aux troupes hongroises, qui présentent une effective de 25,000 hommes. A l'exception des chefs, ces troupes paraissent très-indifférentes sur la chute de Comorn. Les troupes régulières se hâtent de regagner leurs régiments.

—La session des États du grand-duché de Luxembourg a été ouverte le 2 octobre. A côté du trône destiné à rester vide, se trouvait un fauteuil en velours qui devait recevoir le prince Henri des Pays-Bas, qui a été chargé d'ouvrir la session. Après le discours d'ouverture, le prince s'est retiré, et la chambre a procédé à la formation de son bureau définitif. M. Metz a été nommé président.

—On écrit de Constantinople, le 25 septembre :
"Un calme profond a succédé aux agitations causées par la brusque arrivée du prince Radziwill, par les négociations orageuses auxquelles sa mission avait donné lieu, par son départ et par l'interruption des relations diplomatiques entre les légations de Russie et d'Autriche et la Porte; mais ce calme n'est qu'apparent, et tout le monde est fort préoccupé de ce qui doit advenir. On est généralement d'accord sur un point : c'est que tout dépend de la manière dont l'Empereur Nicolas recevra la nouvelle de l'échec diplomatique qu'il vient d'éprouver à Constantinople."
"De l'aveu de tous ceux qui connaissent ce souverain, le premier moment sera terrible, surtout s'il ne se trouve auprès de lui personne capable d'en modérer les effets. La Porte ne se dissimule pas la gravi-

té des conséquences que peut entraîner la résolution qu'elle a cru devoir prendre dans l'intérêt de l'humanité, de son honneur et de son indépendance."
"L'opinion de toutes les classes de la population musulmane est favorable à la conduite du gouvernement. Dans le courant de la semaine passée, le cheik-ul-Islam (chef de la religion), plusieurs membres du clergé musulman ont un grand nombre de fonctionnaires distingués, sont allés féliciter les ambassadeurs de France et d'Angleterre de l'appui qu'ils avaient prêté au ministre. Ces manifestations ont produit un grand effet dans le public."
"Voici la substance de la lettre que l'Empereur Nicolas a écrit au sultan, et dont le prince Radziwill était porteur :
"L'élément révolutionnaire a été étouffé."
"La guerre de Hongrie est terminée. Je vous envoie mon aide-de-camp qui vous soumettra diverses demandes propres à assurer l'ordre."
"La réponse du sultan qui a été expédiée par l'entremise de Fuad-Effendi, est tout aussi laconique. Elle est conçue à peu près dans ces termes : "Votre aide-de-camp m'a demandé l'extradition des réfugiés hongrois qui sont venus chercher un asile dans mes États. Cette demande étant de nature à jeter de l'ombrage sur les deux puissances, je prie Votre Majesté de ne plus insister sur ce point."
"Ainsi que je vous l'ai déjà marqué, la Porte fait en secret d'immense préparatifs de défense. Mais, je le répète, que pourrait-elle faire seule contre la Russie ? M. Danning, il est vrai, lui a formellement promis l'appui de l'Angleterre, et le général Anpik, plus réservé, lui a fait espérer celui de la France; mais que deviendrait-elle si la lutte s'engageait et que ces secours vissent à lui manquer ? Enfin, nous ne tarderons pas à savoir à quoi nous en tenir, la réponse de Saint-Petersbourg étant attendue du 10 au 12 du mois prochain."

Angleterre.—Les journaux anglais publient une lettre de Kossuth à lord Palmerston qui lui expose singulièrement la générosité que l'on attribue au sultan. D'après cette lettre, le gouvernement ottoman n'aurait laissé d'autre alternative aux réfugiés que de se soumettre aux exigences du czar ou d'embrasser l'islamisme.

Irlande.—On écrit de Dublin le 4 octobre : M. J. O'Connell a tenu hier un meeting dans Conciliation-Hall. Après un discours de M. J. O'Connell, la résolution suivante a été adoptée : "Le temps est venu, pour l'association nationale du repeal, de reprendre ses travaux pour l'Irlande. Ses réunions hebdomadaires vont recommencer. La première aura lieu lundi prochain, dans Conciliation-Hall, et tous les lundis il y aura réunion, suivant l'ancien arrangement." De son côté, la Jeune Irlande, sur l'invitation de M. Gavan Duffy, s'occupe de sa réorganisation. Les membres les plus influents de ce parti ont tenu un meeting préparatoire. Une commission de neuf membres a été nommée avec la mission spéciale d'organiser une nouvelle association du rappel.

Une excentricité anglaise.
Dernièrement, la prison de Clichy, qui n'est pas si triste qu'elle en a l'air, fut égayée par un curieux épisode.
Un Anglais, très-riche, mais très-originalement, s'était laissé arrêter pour une petite somme. Bien que ce singulier personnage ait déjà mangé les trois quarts de sa fortune dans des folies inimaginables, il lui reste encore un assez beau patrimoine, et

un large crédit ouvert sur une de nos premières maisons de banque.
—Peut-être son crédit est épuisé, pensa un recors, et il n'a pas de comptant. Mais il ne restera pas deux jours en prison, et on lui enverra de l'argent d'Angleterre.
L'Anglais se laissa écrouer sans aucune résistance. Mais quand on voulut lui prendre sa canne, il s'y opposa de toutes ses forces.
—Ma canne, je veux ma canne ! s'écriait-il d'une voix lamentable.—Mais, monsieur, on ne garde pas sa canne en prison.
—Je veux ma canne, je ne puis pas me séparer de ma canne. Soyez tranquille, on vous la rendra quand vous sortirez.
—Et puis-je sortir d'ici à toute heure du jour ou de la nuit !—Du moment que vous aurez payé, vous serez libre.
—Et on me rendra ma canne sur-le-champ ?—On vous la rendra à l'instant même de votre sortie.

L'Anglais se tint coi penlant quinze jours; il ne communiqua avec personne, il ne reçut aucune lettre.
Au bout de quinze jours, et à deux heures du matin, il se mit à faire un carillon épouvantable.
—Je veux ma canne, donnez-moi ma canne !
—Mais, au nom du ciel, dit le concierge impatient, tenez-vous tranquille ou je vais vous faire transférer à Charenton. Que l'able voulez-vous faire de votre canne à cette heure ?
Je veux payer et sortir.—Payez-donc, et fichez-nous la paix.
—Donnez-moi ma canne.
En somme, il cria tant qu'on lui donna sa canne.
L'Anglais alors, devisant la pomme de cette canne tant désirée, en tira avec un flegme admirable un long rouleau de bank notes, paya sa dette, ses frais d'arrestation et d'écrou, donna un large pourboire aux gardiens et sortit d'un air triomphant.
—Pardieu, m'lord, fit le concierge en le reconduisant avec toutes sortes d'égards, mais pourquoi, ayant de quoi payer, êtes vous resté en prison deux semaines ?—Oh! je voulais voir comment on était chez vous, avant d'y enfermer un de mes amis qui me doit, mais que j'aime beaucoup, beaucoup.
Et l'Anglais s'en alla fredonnant un air, sa canne sous le bras. F.

Des principales bibliothèques publiques de l'Europe.
Les principales bibliothèques des capitales de l'Europe doivent être rangées comme il suit dans leur ordre de grandeur :

- 1 Paris, bibliothèque nationale 824,000 vt.
- 2 Munich, bibl. impériale, 600,000
- 3 Petersbourg, bibl. impériale, 446,000
- 4 Londres, British museum, 435,000
- 5 Copenhague, bibl. royale, 412,000
- 6 Berlin, biblioth. royale, 410,000
- 7 Vienne, biblioth. impér., 313,000
- 8 Dresde, biblioth. royale, 300,000
- 9 Madrid, biblioth. nationale, 200,000
- 10 Wolfenbuttel, bibl. ducal, 200,000
- 11 Stuttgart, bibl. royale, 187,000
- 12 Paris, bibl. de l'arsenal, 150,000
- 13 Milan, bibliothèque Brera, 170,000
- 14 Paris, bibl. Ste-Geneviève, 150,000
- 15 Darmstadt, bibl. grand-ducale 150,000
- 16 Florence, bibl. Magliabecchi 150,000
- 17 Naples, biblioth. royale, 150,000
- 18 Bruxelles, biblioth. royale, 133,000
- 19 Rome, biblioth. Casanate, 120,000
- 20 La Haye, biblioth. royale, 100,000
- 21 Paris, biblioth. Mazarine, 100,000
- 22 Rome, biblioth. du Vatican, 100,000
- 23 Paimie, bibliothéque ducal, 100,000

La plus ancienne grande bibliothèque de livres imprimés est probablement celle de Vienne, qui date de 1440, a été ouverte au public dès l'année 1575. La bibliothèque de la ville de Ratisbonne date de 1430,

celle de St. Marc à Venise de 1468, la bibliothèque de la ville de Francfort de 1464, celle de Hambourg de 1529, celle de Strasbourg de 1531, celle d'Angbourg de 1537, celles de Bérne et de Genève de 1550, celle de Bâle de 1564.

La bibliothèque royale de Copenhague a été fondée vers 1550. En 1671, elle possédait 10,000 volumes; en 1748, environ 68,050; en 1778, 100,000; en 1820, 300,000, et maintenant elle en a 412,000. La bibliothèque nationale de Paris a été fondée en 1595; mais elle n'est pas devenue publique avant 1737. En 1640, elle contenait à peu près 17,000 volumes; en 1684, 50,000; en 1775, 150,000; en 1790, 200,000. Elle a maintenant au moins 824,000 volumes.

Nouvelles Religieuses.

Un journal de Nantes publie la lettre suivante :

" n'y a pas encore sept mois que nous eûmes l'avantage de recevoir dans notre diocèse une colonie de trappistes de l'abbaye de Melleray, et l'impression qu'ils ont déjà produite dans le pays est une preuve non équivoque qu'ils sont destinés à y faire le plus grand bien. L'excellent esprit qui règne dans leur communauté fait réjouir tout notre clergé de leur présence au milieu de nous.

" La population catholique leur est toute dévouée, et les fidèles et les protestants, qui malheureusement forment encore dans ce pays-ci, vont en grand nombre les voir, assister à leurs offices, entendre leur chant, être témoins de leurs travaux, et s'en retourner enchantés et dans l'admiration, ne parlant des bons religieux que dans des termes les plus avantageux, et, par cela même, déjà favorablement disposés envers notre sainte religion.

" Ils produisent ainsi, ces chers religieux les effets qui sont précisément les plus désirables pour notre pays : ils enseignent et inspirent, par leur exemple, à nos fidèles, que nous pouvons encore appeler novices, le véritable esprit pratique de notre religion, et ils font voir à ceux qui sont hors de l'Eglise quels sont les fruits que cette même religion peut porter pour le bien des individus et de la société. La gloire de Dieu et le bien des âmes sont évidemment grandement intéressés dans le succès de ce nouvel établissement.

" Malheureusement, bien des difficultés existent, qui sont propres à retarder ce succès. Les bâtiments qui se trouvent sur ce terrain que les trappistes se sont procurés, sont vieux tous de bois et si insuffisant qu'il leur est bien difficile d'observer ponctuellement leur règle, et que leur santé doit nécessairement en souffrir, et nous apprenons avec un vif regret que non seulement la communauté n'est pas même de faire la moindre réparation importante, mais quelle est même dans un état de gêne tel, qu'il est presque à craindre qu'elle ne puisse pas continuer l'œuvre commencée. Nous serions heureux de pouvoir aller nous mêmes à leur secours : mais nous ne sommes pas en état de subvenir à tous les besoins de nos paroisses, comment pourrions-nous adoucir d'une manière sensible la misère des autres !

" Nous recommandons nos bien-aimés trappistes du Kentucky à la charité de nos chers amis et de nos connaissances de France, et, en général, à toutes les personnes qui ont à cœur la gloire de Dieu et le salut des âmes.

" Donné dans notre résidence de Louisville Kentucky, ce 16 de juillet 1849, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel.

" Signé ;
J. B. J. FLACET, évêque de Louisville.

**L'AMI DE LA RELIGION
ET
DE LA PATRIE.**



" Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 31 OCTOBRE, 1849.

Dernière Nouvelles d'Europe.

Nous sommes en possession de Journaux qui donnent les nouvelles de l'Europe jusqu'au 11 de Paris et jusqu'au 13 d'Anglo-

terre. Elles ont peu d'intérêt. L'Assemblée nationale n'occupait de sujets qui excitaient peu l'attention publique ; si ce n'est la proposition de M. Napoléon Bonaparte, demandant que la loi du 10 avril 1832 et du 26 Mai 1848, qui banissait la famille des Bourbons fut rappelée, que le décret du 27 Juin 1848 ayant rapport au banissement de la famille d'Orléans fut rappelé, et que les insurgés transportés depuis cette époque, sans avoir subi leurs procès, fussent mis en liberté. Le bureau auquel avait été referé cette proposition, a fait rapport contre l'adoption de cette mesure. Le Général d'Hautpoul, membre conservateur de l'Assemblée nationale, avait été choisi pour remplacer le Général Rostolan qui avait finalement refusé de demeurer à Rome.

La question des réfugiés Hongrois paraissait en voie de se terminer plus promptement qu'on ne l'avait pensé. La Russie paraissant en différer la solution, pour se donner seulement le temps de faire une retraite honorable, sauvegarder les apparences pour épargner son amour-propre. Les correspondances de Constantinople vont jusqu'à après le départ de l'ambassadeur Russe pour la Cour de Russie, M. Titoff chargé d'affaires de ce gouvernement aurait fait au Divan, des ouvertures qui équivalaient à une renonciation des prétentions émises par la Russie.

Garibaldi aurait demandé des passeports pour se rendre en Angleterre, avec l'intention de se rendre aux Etats-Unis, où il a l'intention de se fixer. On dit aussi que l'agent du Gouvernement de Monte Video lui avait offert le commandement des armées de cette République, et qu'il avait accepté.

Une lettre de Rome, du 25 du mois dernier mentionne, que les 60 députés de la Constituante Romaine, qui étaient forcés de laisser Rome, depuis la levée de l'Etat de siège de cette ville, se rendaient à Paris où ils seraient libre de demeurer, et qu'à leur départ une grande foule les saluait de leurs cris et leur donnaient des marques de respect. Les émotions du peuple avaient un effet visible, non seulement sur les troupes Françaises, mais encore sur le Gouvernement lui-même.

Les rapports de l'Irlande, mentionnent que la récolte des pommes de terres était absolument manquée ; et que la misère et les privations du peuple seraient, en toute probabilité, plus grandes qu'à aucune autre époque, et que les secours à leur donner étaient épuisés. L'émigration de ce pauvre peuple se continue, le nombre en augmente tous les jours. Le *Cork Reporter* ajoute que le manque de confiance dans les promesses du Gouvernement, est tel, que toutes les classes, le prêtre catholique, et le *clergyman* protestant reconnaissant l'impossibilité absolue de faire face aux besoins pressants du peuple, se mettent à la tête du mouvement, et conseillent et aident de tous leurs moyens cette émigration.

L'ex-président de la République de Venise était arrivé à Paris.

De grandes quantités de billets de banque de Kossuth, avaient été brûlés à Vienne.

La valeur des actions des chemins de fer, en Angleterre, était de beaucoup diminuée.

Choléra.—Le nombre total des décès durant l'épidémie, en France, s'élève à 18,798.

La Tenure Seigneuriale

ET LE RAPPORT DE LA CONVENTION.

Ce rapport du comité de la convention est publié dans les journaux du pays, déjà chacun a pu juger, avec quelle exactitude a été faite, l'analyse qui s'y trouve, des lois, ordonnances et arrêts qui ont rapport aux droits féodaux, en force en ce pays et ayant rapport immédiat aux questions que discute le *pays seigneurial* et aussi quels sont les moyens suggérés par le comité, pour régler cette difficile question de l'indemnité à accorder aux seigneurs. Ce rapport mérite, par l'importance des sujets qui sont en litige, par l'étendue des réformes qu'il suggère, par le montant de l'indemnité et la manière dont elle serait prélevée et payée : l'examen approfondi non seulement de nos législateurs, mais encore de tous les intéressés au bonheur et à la propriété des habitants de ce pays. Le rapport du comité, recommande un projet de loi, pour rendre uniforme par tout le pays les rentes et redevances seigneuriales, et en permettre la commutation en certain cas. Par cette loi, les rentes seraient fixées à 2 sols par arpent en superficie, dans toutes les concessions où elles ont dépassés ce taux, et les lods et ventes seraient fixés à un douzième de la valeur du fonds, sans y comprendre les bâtisses. Quant à la manière de commuer et de s'affranchir de toutes les redevances, la loi stipule que le

centenaire pourra le faire en payant le capital représenté par la rente ainsi fixée, et calculé à raison de 6 par 100. Par exemple une terre payant 10 chellus de rentes seigneuriales par année, serait affranchie en par son possesseur payant £8 7s. 6d. Une autre comme représentant les lods estimés sur la valeur du fond sans y comprendre les bâtisses, une fois payée, de chargerait en entier la propriété. Pour le paiement du rachat des lods et ventes, le rapport suggère que le Gouvernement devrait aider les censitaires. Diverses autres suggestions sont faites par ce même rapport v. g. Le rachat des seigneuries par le Gouvernement, et le remboursement ensuite par les censitaires de la moitié des lods et ventes, une fois pour tout, ainsi que la moitié du capital que représenterait la rente seigneuriale payée par le censitaire. Il ne paraît pas que sur ce dernier moyen, le comité ait été d'accord. Nous reviendrons sur ce rapport et discuterons les suggestions qu'il contient. Mais ce que nous devons dire dès ce jour, afin que l'attention du Comité puisse s'y porter et y remédier, c'est l'omission complète des moyens que le censitaire devrait avoir contre son seigneur pour le forcer et l'obliger de lui faire concession de terres incultes, qu'il refuse de concéder. Cette plainte est forte, et le mal qu'il en résulte dans le district de Québec, est vif. Déjà cette plainte a été faite à la législature, qui a été forcée d'intervenir et passer une loi sur ce sujet, et pas plus tard que l'an dernier, les censitaires des seigneuries du comté de Portneuf en faisaient un chef de plainte, dans leur requête à la Législature. Il est vrai que l'édit du 6 juillet 1711, qui est le premier acte législatif du roi de France, pour régler les concessions de terre en censive et pour fixer les conditions auxquelles il sera imparti aux seigneurs de les concéder, paraît suffisant, assez clair, et l'intention du Roi de France assez manifeste ; mais néanmoins les cours de Justice et l'exécutif en cette Province n'ont osé en aucun cas, (si ce n'est du temps de la domination Française,) forcer et obliger un seigneur à concéder des terres incultes dans sa seigneurie. Le comité est prié particulièrement de s'occuper de ce grief et de suggérer un remède prompt et peu coûteux.

DÉFAITE SIGNALÉE DES ANNEXIONISTES.

Nous avons déjà fait voir, dans nos précédents numéros, le résultat peu glorieux qu'allait avoir les annexionistes, en cette ville. L'Assemblée de Samedi dernier, est venue tout-à-propos, nous démontrer la position honteuse de ses chefs, et le public a été témoin de la valeur et de la force de ce club démoralisateur.

Cette assemblée était convoquée, d'abord comme devant avoir lieu à la Chambre d'Assemblée, mais les chefs n'ayant pu se procurer ce local, furent obligés de faire halte, et de s'acheminer ailleurs. La grande démonstration annexioniste, eut lieu dans la salle de l'Hotel St. George. L'Assemblée fut présidée par le Dr. Barly, et M. N. Aubin, fut appelé comme secrétaire. La plus grande agitation régnait dans la salle et ce fut au milieu de tout ce tohu-bohu que des résolutions furent lues et passées *af course*.

La liste de convocation était signée par environ 500 personnes. Tous ces noms ont été recueillis dans les quartiers les plus reculés du faubourg St. Vallier et de l'hôpital de Marine. Aucun des noms des citoyens influents ne s'y trouvaient. Il paraît que les moyens pris pour obtenir ces noms, ont été frauduleux et trompeurs. On verra par la liste suivante que l'HONORABLE SOCIÉTÉ ANNEXIONISTE EN COMMANDITE croyait compter sur ces personnes sans les voir.

Nous réclamons contre la liste des annexionistes nos noms y ayant été inscrits sans notre permission :

- H. J. Noad, Ecr.,
- W. J. Jeffrey, Ecr.,
- Arch. Campbell, Ec.,
- James Cannon, Ecr. avocat,
- Jos. Barbeau, cordonnier,
- Augustin Augers,
- Albert Angers,
- J. B. Landry, faubourg St. Jean,
- J. B. Landry, Haute-Ville,
- J. Patrick McGauran,
- J. B. Landry, faubourg St. Roch,
- Frs. Vésina, boulanger,
- Ant. Blondeau,
- F. Vésina,
- Mag. Martineau, marchand,
- Frs. Laclance,
- Jos. Chamberland,
- G. St. Pierre, faubourg St. Jean,
- Chs. Parant, Et. D.
- M. Martin,
- Jos. Grenier,
- P. Vallier,
- Jos. Johnson,
- Jacques Marcotte, (fausse entente.)
- N. Mingui,
- Philippe Huot, Ecr.,
- P. Drolet.

Mr. le Rédacteur,—Permettez-moi de déclarer publiquement par la voie de votre journal que je n'ai jamais signé la convocation d'une assemblée des annexionistes publiée dans l'*Indépendant*, hier, ni donné permission à qui que ce soit de la signer pour moi. Le rédacteur du *Canadien Indépendant* voudra bien en même temps prendre note que je cesse de recevoir sa

feuille, dont j'acceptai l'envoi non demandé, par tolérance, et que je refuse aujourd'hui par dégoût.

A. MAILLUX, épicier,
rue Dorchester, St. Roch.

M. le Rédacteur,—Comme on m'a fait aussi à moi le plaisir de mettre mon nom sur la liste de convocation d'une assemblée des annexionistes, permettez-moi de déclarer publiquement que je n'ai jamais signé pour un semblable objet.

M. Aubin voudra bien aussi se tenir pour averti que je cesse dès ce jour d'être abonné à son journal.

Frs. SANFAÇON.

St. Roch, 30 oct.

Voilà, certes, des faits bien propres à dégouter les personnes honnêtes à se joindre à un pareil tripotage.

Le *Journal* d'hier au soir dit ce qui suit, par rapport à l'Assemblée de Dimanche.

" Mais les annexionistes devaient éprouver de nouvelles défaites, " un malheur ne va pas sans l'autre " dit le proverbe. A l'issue de la messe de Saint-Roch, dimanche, MM. Provost et Martel parlèrent successivement, ayant M. Rhéaume pour antagoniste ; mais dégoûté de ses personnalités incessantes et son langage vide et grossier, l'Assemblée imposa silence à celui-ci. Il voulut reprendre sa revanche à la suite des vœux et avait, dans ce but, convié M. A. Plamondon à lui prêter main forte. Mais celui-ci ne fut pas plus heureux que son collègue en démagogie, et lorsqu'il eut fini de dérouler une série de personnalités et de platitudes, à l'adresse de tout ce qu'il y a de respectable, M. Pierre Légraré, avocat, appelé à grands cris, lui répondit, lui, en traitant la question. Son triomphe fut complet et Plamondon ne voulut pas permettre à M. Plamondon de répliquer ; accueilli par des sifflets et des huées, il dut descendre et regagner sa demeure."

La ville de Québec est enfin rassurée ; car elle a pu voir et compter les annexionistes qu'elle renferme dans ses limites. Ces farceurs ont fait rire, et ils ont eu le bon esprit de rire eux-mêmes de la déconvenue qu'ils ont éprouvée à leur assemblée de Samedi dernier.

Un des orateurs à cette assemblée y rencontrant un Ex-officier des Volontaires de 1837 et 1838, aujourd'hui annexioniste, lui demanda de lui expliquer ce changement dans ses opinions. Ma foi, lui dit l'ex-officier, c'est bien facile : vous savez qu'en 1837 et 38, on avait la ration ; et comme il faut manger, j'espère bien l'avoir encore, en faisant volte face, après avoir aidé les Canadiens à se jeter dans une autre révolte. Mais vous, dit l'ex-officier, à l'auguste orateur, pourquoi êtes vous annexioniste ? Oh ! répondit il, j'en ris dans ma barbe, je me suis fait annexioniste pour rire.

Les *Yatchs Harrington* et *Mischief's* sont partis avant hier matin, du quai des Indes, pour une course nautique dont la somme en jeu est de £100. C'est le *Mischief's* qui a gagné la partie.

MALADIE DU PERE MATHÉW.—L'apôtre de la tempérance est en ce moment à Worcester, où l'état de sa santé l'a empêché pendant quelques jours de se livrer à sa philanthropie prépagande. Une paralysie dont il a été déjà attaqué à plusieurs reprises le privait de l'usage de tout un côté de son corps, ainsi que de sa langue. Il était toutefois assez bien remis mardi pour reprendre le cours de ses travaux.

M. BACQUET, du barreau de cette ville, accepte, dit-on, une charge de judicature qui lui a été offerte. Nous souhaitons bien sincèrement et le public souhaite avec nous qu'il en soit ainsi. Nous croyons que ce n'est pas la première fois que pareille offre a été faite à ce jurisconsulte distingué. Nous avons souvent regretté de ne le voir pas monter plus tôt sur le banc judiciaire.—*Canadien*.

Les portes de tous les bureaux du gouvernement sont maintenant fermées au public. Il ne s'y fait plus d'affaires, sinon celle d'encaisser et d'emballer les livres et papier pour se préparer au départ pour Toronto.—*Minerve*.

Rien n'a encore transpiré quant au successeur de l'hon. L. M. Viger, au poste de Receveur-Général. Plusieurs noms ont été mentionnés dans le public mais nous ignorons encore entre les mains de qui ce portefeuille doit être placé.—*Idem*

Le nombre des vaisseaux d'outre mer, arrivés dans le port de Québec, depuis l'ouverture de la navigation, jusqu'au 26 octobre s'élève 1060, formant un tonnage de 429,878 tonneaux. A la même date l'année dernière il y avait 32 vaisseaux de moins que cette année.

Plusieurs articles et nouvelles remises faute de place

Une Bonne Nouvelle !

M. Rubidge, ingénieur du département des Travaux publics, était hier, faisant l'examen et des édifices publics existants et des lieux où on devra en ériger d'autres. Si nous avons bien compris, M. Rubidge fera rapport à son département que la vieille aile de la maison du Parlement doit être jetée à terre pour être remplacée par une autre en tout conforme à l'aile neuve ; qu'un vaste bâtiment où devront être réunis tous les bureaux publics, sera élevé sur le derrière du jardin du monument, prenant toute la largeur du jardin sur une profondeur d'environ 70 pieds, laissant par cette disposition le monument et les trois quarts du jardin intacts ainsi que les beaux arbres qui l'ombragent ; enfin que l'emplacement du vieux château et le jardin du Fort seront conservés pour la résidence du gouverneur-général.

On estime à £30,000 environ la dépense qui sera faite et commencée le printemps prochain de bonne heure pour l'érection et de l'aile du parlement et des bureaux publics.

Tout en réservant l'emplacement du vieux château pour la résidence d'un gouverneur-général, on paraît ne pas vouloir enlever au public la belle promenade de la *Plate-forme*, le nouveau château devant être placé au centre du vaste emplacement et le château qui reste debout devant disparaître entièrement. Il est tout naturel de supposer que le petit corps de garde qui a si vilainement figuré disparaîtra également.

Ainsi, non seulement nous aurons dans 15 mois le siège du gouvernement, mais dans l'intervalle, la législature dépensera une trentaine de mille livres pour le recevoir laquelle dépense donnera de l'ouvrage à un bon nombre d'ouvriers à la fois, parce qu'il faudra que l'ouvrage se fasse promptement.

Nous aimons à répéter que le gouvernement s'est tellement lié à mettre à exécution l'arrangement suggéré par la chambre, qu'une autre administration ne pourrait jamais, en égard à ce désir, s'y opposer. Les feuilles démagogiques de Montréal peuvent bien hurler et s'efforcer de faire croire au pays que cet arrangement ébranle le Bas-Canada, lorsque c'est Montréal seul qui souffre des folies de ses émeutiers (nous le regrettons beaucoup pour ceux qui ne sont pas coupables), le pays tout entier comprendra, et le district de Québec comprend déjà pleinement que sa position n'est pas changée, qu'il y aigne à faire justice au Haut-Canada lorsque celui-ci a si bien donné son appui au Bas-Canada dans la plus délicate, la plus compromettante et la plus orageuse des questions. On parle beaucoup de la dépense ; on l'exagère, d'abord, et ensuite elle sera plus que compensée par les bons résultats qu'elle amènera. Haut et Bas-Canadiens, nous serons plus intimement en contact, nous nous connaîtrons mieux et nous profiterons réciproquement des enseignements qui sont propres aux deux populations respectives. Deux peuples qui se connaissent dans un but de justice réciproque, peuvent faire beaucoup pour leur avenir mutuel, pour assouler leurs intérêts et grandir leur prospérité matérielle.—*Journal*.

GAZETTE DES MARCHANDS.

Nouvelles Commerciales.

PRIX DES MARCHÉS

Montréal, 26 Oct.

La fleur supérieure se vend 20s à 20s 6d ; sùre 19s ; blé 4s-6d ;

New-York, 26 Oct.

La fleur, sùre est cotée sur ce marché, à \$3,75c. à \$4,13 cents ; vieille fleur de Pouset \$4,62 à \$4,75 c ; Fleur de Genesecé pure \$5,12 à \$5,25c.

Cleveland, 20 Oct.

Fleur, \$4,25 cents ; blé 83 cents.

Milwaukee, 18 Oct.

Le meilleur blé d'hiver se vend 80 cents à 85 c ; blé du printemps, 68 à 70 cents ; fleur \$4 ; avoine 22 cents ; orge en demande pour 38 à 40 cents.

Buffalo, 22 Oct.

Fleur de Michigan \$4,35 à \$4,38 cents ;

Hamilton, 20 Oct.

La Fleur se vend sur ce marché, 18s-3d ; Beurre frais que 15 à 16 sous la livre.

Chicago, 17 Oct.

Blé d'automne, \$5 à 86 cents par minot ; du printemps 50 à 57 cents.

A Vendre ou à louer.

UN superbe emplacement, situé sur les UG lacs, du côté sud de la Rue St. Jean, adjoignant aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir devront s'adresser à ce bureau. Québec, 19 sept. 1849.

Vente au Compte des Assureurs.

PARENCAN. Seront vendus, VENDREDI, 2 novembre, aux magasins de JOHN SMITH, Ecuyer, rue St. Jacques, à DEUX heures précises: 228 BALLES "CANADA PLAIN" endommagé ex "Canada" C. Grisley, maître, de Liverpool. W. D. DUPONT. Québec, 31 Oct. 1849. E. & C.

SOCIÉTÉ CHARITABLE DES DAMES CATHOLIQUES DE QUÉBEC.

Il y aura une assemblée générale de cette société LUNDI prochain le CINQUIÈME jour de NOVEMBRE, à DEUX heures P. M., à la chapelle St. Louis, pour l'élection des officiers.

Par ordre, SUSANNE VANFELSON, Secrétaire. Québec, 31 octobre 1849.

W. LECHÉMINANT, No. 4.

RUE LA FABRIQUE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

VIENT de recevoir et offre en vente—Un petit lot de BEURRE des Townships, d'une qualité supérieure.

—AUSSI— Chandelles américaines de Blanc-de-baleine. do. de Belmont do. de Stearie do. Huile d'Olive et Lampions. Québec, 29 Oct. 1849.

Avis Public.

Le Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de Pislet, en la Paroisse de l'Islet.

J. D. LEPINE, Régistrateur. Islet, 11 Octobre 1849.

IMPORTANT POUR LES MARCHANDS.

Le propriétaire de l'Ami de la Religion et de la Patrie informe MM. les marchands et autres, que par suite d'arrangements, il publiera sommairement toutes les ventes par Loran, qui se feront en cette ville. On s'abonne au bureau du Journal, 14, rue Ste Famille, haute-ville, Québec. Prix: 12-61, par année. Québec, 8 oct. 1849.

EDUCATION.

LES SŒURS de la CONGREGATION

DE L'ETABLISSEMENT DE ST. ROCH DE QUÉBEC.

SONT heureuses de pouvoir annoncer au public que le prix de la pension des élèves a été réduit à 113 1/2\$, par année, payable d'avance par trimestre. Demi-pension 15 1/2\$. Piano 25 1/2\$. Le cours d'instruction embrasse les langues Française et Anglaise, la Grammaire, l'Écriture, l'Arithmétique, la Géographie et l'usage des Globes, l'Histoire ancienne et moderne, la Rhétorique, la Botanique, la Musique vocale et instrumentale, le Dessin, la Peinture, la Couture et la Broderie. Les vacances commencent vers le 15 Août et finissent à la mi-Septembre; elles sont précédées d'un examen général et de la distribution des prix. Les parents qui désirent que l'établissement fournisse à leurs enfants les livres ou les articles nécessaires à la Broderie et au Dessin doivent remettre d'avance entre les mains de la Directrice des fonds à cet effet. Le blanchissage et les lits sont à la charge des parents. St. Roch, 12 Octobre, 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desfossez, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29 Oct. 1849.

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC.

Les membres de l'Institut sont respectueusement informés que, pour la classification des livres de la Bibliothèque qui est commencée, l'on est obligé d'exiger la rentrée de tous les livres qui sont entre leurs mains depuis plus d'un mois.—Ces livres sont en nombre considérable et il est de la plus grande importance qu'ils soient rapportés immédiatement. EDMOND LANGEVIN, Pte. Bibliothécaire I. C. Q. Salle de lecture, 8 oct., 1859.

Les personnes qui désireraient louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à A. DURAND. Québec, 8 Oct. 1849. Trésorier.

JOS GAUVIN, No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUÉBEC.

Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie. dans la maison ci-devant occupée par M. Labrie. Son fonds de magasin est complet, et il se assure qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on aura besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il a acquise dans cette branche de commerce, et la promptitude avec laquelle les pratiques seront servies, devront lui mériter une part du patronage public. Rue La Fabrique. Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau. JOS. GAUVIN. Québec, 25 mai 1849.

VIN et PILLULES DES BOIS

du DR. HALSEY.

Possèdent une saveur amère, agréable, et égale à celle d'un bon vin de Porto.

UNE PIASTRE la Bouteille de Pmté. Le contenu d'une seule bouteille dure plus longtemps et produit dix fois plus d'effet qu'aucun autre remède en usage.

CITIZOYENS, Médecins, Hommes de Science, Commerçants, Cultivateurs, en méritant à votre disposition la meilleure médecine que l'homme ait jamais connue, et pour un prix qui en couvre à peine les frais de fabrication, nous pouvons vous assurer d'une manière incontestable, qu'elle n'a pas son égale, en valeur médicale.

D'excellents chimistes ont très bien reconnu, que presque toutes les plantes végétales dans leur état naturel, ont des propriétés différentes, et que souvent ces propriétés sont d'une nature toute opposée. Par la méthode habituellement employée pour préparer les médecines, (qui est l'ébullition), on est exposée à perdre par l'évaporation une partie des propriétés médicales, et de plus à produire un mélange inutile ou presque sans effet, en faisant bouillir ensemble les parties saines et nuisibles des plantes.

Il n'en est pas ainsi DU VIN DES BOIS. Cet article n'est pas préparé par l'ébullition et ne contient ni mélasse, ni réglisse, ni aucune espèce de sirop. Mais c'est le vin pur, extrait des plantes le plus remarquables du monde connu, y compris le CERISIER SAUVAGE et la SALSE-PAREIL, au moyen d'un admirable appareil chimique, qui sépare les propriétés vraiment médicales, de celles qui sont inutiles et retiennent seulement celles qui sont en harmonie avec le principe vital et l'organisation humaine.

Le Vin des Bois se recommande pour la guérison certaine de l'Hydropisie, la Gravelle, la Jaunisse, la Dyspepsie, la Constipation, le Rhumatisme, la Goutte, la Perte d'appétit, les maladies du Foie, du Cœur, des Reins, de la Poitrine, les Rhumes et la Consommation.

Le Vin des Bois est une médecine inappréciable pour les femmes: il est surtout fortement recommandé contre ces infirmités auxquelles les femmes de constitution délicate sont si sujettes.

GRANDE MÉDECINE POUR LE PRINTEMPS ET POUR L'ÉTÉ: il a la propriété de rétablir ces indispensables évacuations par les pores et la peau, nommées TRANSPARATION INSENSIBLES et de procurer un SANG PUR, première condition d'une bonne santé. Dans les endroits où l'on connaît le VIN DES BOIS, le nombre d'individus ont continué de s'en procurer deux ou trois bouteilles, d'autres une demi douzaine, vers le printemps, pour l'employer dans leur famille comme remède purificateur et fortifiant afin de se préserver de maladies pendant les chaleurs et durant les temps où l'on y est le plus sujet.

Son action sur le sang est tellement marquée, qu'il guérit toutes les ERUPTIONS, CUTANÉES, les SCROFULES, les DARTRES RONGEANTES et les ERISYPELES, sans qu'il en reste la moindre trace.

Presque toutes les infirmités sont accompagnées d'un état maladif de l'estomac, des entrailles et des organes sécrétaires. Il est de toute importance que les fonctions de ces organes nient leur cours, et que la bile et les matières morbides disparaissent de l'estomac, pour que LE VIN DES BOIS agisse plus fortement, et puisse produire ainsi ses résultats importants. Comme il est absolument nécessaire, avant de commencer à prendre du vin, de préparer le corps à en subir tout l'action, à cet effet, il est absolument nécessaire, dans plusieurs maladies, de prendre une ou deux doses. DES PILLULES GOMMÉES OU SUCRÉES DU DR. HALSEY, L'action de ces pilules s'harmonie avec celle du vin. Elles fortifient les fonctions sécrétaires. Les Pilules des Bois ont les mêmes propriétés que le vin; elles forment un purgatif puissant, agréable et végétal.

Ces grands effets purificateurs et fortifiants du Vin et des pilules des Bois s'exercent encore sur bien d'autres maladies que celles qui ont été sus-mentionnées.

GUÉRISON D'UN CAS SINGULIER DE DÉBILITÉ NERVEUSE.

Philadelphie, 7 sept. 1848. Dr. G. W. Halsey, Je certifie que ma femme a été guérie d'une terrible maladie nerveuse, dont elle était atteinte depuis cinq ans. Elle était quelquefois si difficile à gouverner, que nous croyions qu'elle devenait folle. Souvent elle s'éveillait en criant au milieu de la nuit dans des trances et des crises fiévreuses, couverte de sueur et entièrement épuisée de faiblesse. Elle avait perdu presque toutes ses forces, et elle tremblait continuellement qu'il ne lui arrivât quelque grand malheur.

Elle resta dans ce déplorable état jusqu'à un mois de juillet, où je lui procurai une bouteille de votre Vin des Bois et une boîte de vos Pillules. Nous trouvâmes que cela lui était d'un grand secours; j'en fis acheter encore trois bouteilles, et elle n'a pas discontinué de l'en prendre jusqu'à aujourd'hui, quoiqu'elle se trouve maintenant si parfaitement bien, que son état n'en paraît pas un plus long usage. Elle est persuadée que votre excellente préparation lui a sauvé la vie.

Je suis, etc., JOSEPH C. PAULDING. Je connais très bien la famille de M. J. C. Paulding et je sais que Madame Paulding a été tourmentée par des souffrances d'esprit et de corps pendant plusieurs années, et qu'elle se porte bien maintenant grâce à la médecine du Dr. Halsey.

A. L. BARNES, D. D. DÉBILITÉ COMPLETE, MALGREUR, CONSOMPTION DU CORPS. Ces infirmités sont quelques fois caractérisées par affaiblissement, et un entier épuisement de forces après un exercice, sans que l'appétit diminue. Chez d'autres individus, elles s'annoncent par un abattement et une lassitude temporaire, par la pâleur et l'altération du visage, par une respiration difficile, etc. D'autres cas présentent alternativement de la constipation et du relâchement.

Beaucoup de malheureux atteints de ces fâcheuses maladies doivent leur guérison au vin des bois. Pendant les derniers mois, nous avons eu l'occasion d'en constater plus de mille applications par des personnes atteintes de ce genre de débilité. Chacune a reconstruit la santé par l'usage qu'il a fait de cette médecine, comme nous l'avons su ensuite. Plusieurs étaient atteints de palpitation de cœur, de dépression d'esprit et d'une grande débilité. Les personnes faibles de cette catégorie sont plus sujettes à succomber (si elles sont attaquées sévèrement) par ce que leur corps ne peut supporter toute la force de la maladie.

INFIRMITÉS PRINTANIÈRES.

Au commencement des chaleurs plusieurs personnes sont atteintes de maux de tête, d'une faiblesse fiévreuse, et de manque d'appétit. Pendant l'hiver le sang s'épaissit et se charge de matières impures. La poitrine est surchargée de bile; les pores de la peau se rétrécissent, et tous ces accidents donnent cours aux infirmités sus-mentionnées. La transition du froid au chaud exige un changement parallèle dans les fluides du corps et une libre exhalation par les pores. Le Vin et les Pilules du Dr. Halsey rendent la nature capable de subir ces vicissitudes de saison. Une ou deux doses de Pilules et l'emploi d'une seule bouteille guérissent ces infirmités, et donnent encore au système la force de résister à l'invasion de la maladie pendant l'été, et les temps insalubres.

Agents à Montréal: DR. PICAULD, W. LYMAN Co. JOHN KINAN et P. NOURRIE. Trois-Rivières. Québec J. MUSSON. Dr. MOREAU St. Jean.

H. S. BALKIN, MARCHAND DE BOIS, No. 48, RUE ST. PIERRE, BASSI-VILLE. Québec, 6 juin 1849.

VIELLES GAZETTES.

VIELLES Gazettes à vendre, à ce bureau. Prix 8 sous la livre.

SOMMAIRE DES LECTURES AU SALON.

RELIGION.

Influence de la civilisation chrétienne en Orient. Le culte de Marie. Les scandales de Paris. De l'Écriture Sainte. De l'existence de Dieu. Le dimanche en Angleterre et en France.

POLEMIQUE.

Considérations sur l'état général du protestantisme. Un Sermon de Diderot. Des associations religieuses. L'athéisme allemand et le socialisme français. L'Éloge de Voltaire mis au concours par l'Académie française.

LEGENDES.

St. François Xavier, St. François de Sales,

ÉTUDES CONTEMPORAINES.

Marie Nicolas Fontmer, de la Condamine, évêque de Montpellier. Hippolyte Violon. La maison de l'Espion. Le Cardinal Maury. Etat religieux du monde, La logique et les faits sur les maximes gallicanes, Éloge de Charles Nodder. De l'état et de l'avenir de la musique et de son influence sur les mœurs du peuple.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES.

De l'impossibilité du hasard dans les choses de ce monde, Roger Bacon, Le peuple,

ÉTUDES POLITIQUES.

Essai d'histoire parlementaire de la Grande Bretagne.—William Pitt, La Jeune Irlande et la dernière agitation irlandaise. Les Polonais dans la Révolution européenne.

ÉTUDES D'ÉCONOMIE SOCIALE.

De l'Espérance, Conseils d'un grand père pour l'éducation de ses petits-fils, Des caisses d'Épargne,

VOYAGES.

Scènes de voyages dans l'Amérique du sud, Voyage du père Marquette au Mississipi, Voyages et recherches en Égypte. Voyage archéologique à Ninive,

ÉTUDES SUR LE MOYEN-ÂGE.

Excursion en Bourgogne, Études sur l'Égypte ancienne.

LITTÉRATURE.

Un drame de la Chouannerie; épisode de 1794. La cloche du marchand. Un rêve de l'impératrice Joséphine. La cathédrale de Cologne. Le souterrain de Neaulles. Esther. La Mer et le Désert ou les Missionnaires en Amérique. Une campagne d'hiver, souvenirs de la vie militaire en Afrique. La leçon d'une sœur. Les bains de Lavey. Landais. Tableaux Bibliques. L'Espérance. Une nuit au calvaire. Le plus malheureux. Fragment d'un voyage autour du monde. L'installation d'un curé. Le départ d'un curé. Le Stabat Mater de Pergolèse. La cénacle du trépassé. Chambord. Aux Enfants. La suite des Enfants.—dialogue. L'Église de la Madeleine. Le chien invalide. Une tempête d'eau douce. La vallée des morts. Esto.—1793. Le Fauteuil de Molière à Pézinas. Richard Cromwell. Le franc bigre. Le Prétrophobe de la ferté-sous-Jouarre. La vocation. Une lecture de Roman. Un amateur. Le dernier duc de Normandie. La baye-des-trépassés, Abélard, Toi qui passas 30 ans dans l'exil, ne reviens pas dans ta patrie, le désespoir t'y attend. L'ombre d'Éric, L'homme devant l'orage. L'Empereur de la Doctrine chrétienne. Le Jeudi-Saint à St. Louis du Missouri. Cour Divine. Voyez la Colonne suivante.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE. AGRANDISSEMENT!

Programme pour l'année 1850.

QU MOMENT où l'Ami de la Religion et de la Patrie va recevoir une impulsion nouvelle, résolu à ne négliger aucun effort pour lui donner une plus large place et un rôle plus important dans la voie où il s'est maintenu depuis son origine, nous dirons quelques mots à ce sujet.

Malgré l'accueil favorable qu'a obtenu notre Journal, dans ces deux années, nous nous trouvons dans l'impossibilité de continuer plus longtemps la publication de notre feuille aux conditions présentes.

À dater du 15 Février prochain, l'Ami de la Religion et de la Patrie, entrant dans sa 3e année, sera publié sous un format considérablement agrandi; paraîtra comme actuellement les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS matin, et coûtera QUATRE PIASTRES par année, outre les frais de poste, payable par semestre et d'avance.

Outre cette amélioration dans le format de notre journal, nous publierons un Feuilleton Littéraire sous forme de Pamphlet, inséré dans le journal même, avec la pagination continue, pour l'avantage de ceux qui désireront détacher cette partie littéraire pour former un volume.

Ce Feuilleton Littéraire sera intitulé: LECTURES AU SALON; il sera composé de 4 pages, double colonne, à chaque numéro, formant à la fin de l'année un superbe volume de 624 pages ou 1,248 colonnes de lectures.

Les matières qui composeront les Lectures au Salon, seront choisies chez les meilleurs écrivains. On pourra juger du choix et de la variété des matières en lisant le programme ci-dessous.

Une nouvelle déclaration de principes ne sera point nécessaire. Notre profession de foi est écrite depuis près de deux années sur toutes les pages de notre journal; pas une ligne ne s'en écarte, pas une ne la contredit. Soldats de la cause catholique et sociale, trois mots font toute notre devise: la religion, l'ordre, la liberté! Ces trois mots résument nos vœux, nos convictions, notre but. Voilà notre drapeau.

Nous serons toujours loin de voir avec une jalouse inquiétude s'élever ou se conserver à côté de nous, d'autres journaux marchants sous la même bannière; nous les appelons de tous nos vœux, trouvant qu'on n'est jamais ni trop fort, ni trop nombreux, quand il s'agit de faire la guerre à ce que nous appellerons le parti du mal, qui ne craint jamais, lui, d'avoir trop d'organes.

La littérature aura une large part dans nos colonnes, car les lettres, a dit le prince de l'éloquence latine,

"Les lettres sont à la fois l'instruction de la jeunesse, le charme de l'âge avancé, l'ornement de la prospérité, la consolation de l'infortune; elles nous amusent dans la retraite, ne sont point déplacées dans la société; elles veillent avec nous, elles nous accompagnent dans nos voyages, elles nous suivent dans les campagnes."

C'est donc sous le titre modeste de: Lectures au Salon, que nous insérerons les productions de l'esprit en tous genres Religion, Économie Politique, Science, Arts, Philosophie, Éloquence, Littérature, Histoire, Voyages, &c. &c. Rien n'y blessera la morale et les bons principes. Un journal français portait l'épigramme suivante que nous adoptons:

"Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser ces enseignements et cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles."

Ce n'est pas sans motif que nous désirons répandre sur cette importante publication un intérêt aussi varié, et dont le prix de nos deux publications ne permettent pas de nous supposer une pensée de spéculation.

On ne saurait trop faire d'efforts pour répandre la bonne lecture auprès des classes laborieuses des villes et des campagnes; pour affermir les idées religieuses que tout tend à détruire aujourd'hui en elles.

Et nous le répétons, ce n'est que par les bonnes publications que l'on pourra réussir dans cette belle et noble tâche.

Nous faisons appel à toutes les personnes éclairées; nous invitons surtout la jeunesse catholique à nous fournir sa collaboration. Toute discussion sage sera reçue avec plaisir dans nos colonnes.

Québec, Octobre, 1849. Nous prévenons les personnes qui désirent jouir des avantages de la nouvelle publication, de s'abonner avant le 15 février prochain, car après cette date il sera impossible de procurer aux nouveaux abonnés le Feuilleton Littéraire, le tirage étant limité. Nous autorisons nos Agents à prendre des abonnements pour l'espace de temps qu'il y a à parcourir d'ici au prochain semestre, à raison d'un chelin par mois. Les conditions actuelles d'abonnement expirant au 15 février, il nous est impossible de renouveler ou d'accepter des abonnements pour le même prix au-delà de ce temps.

Stanislas Drapeau, Propriétaire.

Le député sortant. Une chasse aux nègres-marons. Louis Antoine de France. Une lecture à l'hôtel de Rambouillet. Pèlerinage en Lorraine. Providence. Histoire de Pierre de Lusignan dit le Vieux.

ETUDES HISTORIQUES. Les Steppes de Hongrie, Études physiologiques sur la France, Esquisses dramatiques sur la révolution française, Jean Chouan, Du clergé espagnol, Les livres et les libraires avant l'invention de l'imprimerie, Les œuvres philosophiques du cardinal de Retz, Journées des 2 et 3 Sept. 1792, La Russie et la Serbie, Historiens modernes de la France, Un épisode des massacres de Sept. 1792, La Russie et le Danemark, La Santa-Casa, Le bois des lauriers, La colline des Auties, Notice sur l'Église St. Louis des Invalides, La nuit du 15 Sept. 1843 à Athènes, Les Basiliques de Rome, De l'Orient et des ordres de Chevalier, Strasbourg, Aperçus historiques sur l'établissement de la 3e. Dynastie des Rois de France. Les basiliques patriarcales de Rome, Versailles, Souvenirs de la Trappe.—Les trappistes, De la civilisation de l'Égypte depuis l'établissement des Grecs, sous Psammithichus, jusqu'à la conquête d'Alexandre.

ETUDES ARTISTIQUES. De l'état actuel et des destinées de l'art en France, Les moines artistes, Les moines agriculteurs,

ETUDES RELIGIEUSES. Des établissements d'éducation ecclésiastiques, L'orateur chrétien, Le doigt de Dieu, Les Sermons de M. Lacordaire, par Alex. Thomas, Sur les rapports chrétiens entre les maîtres et les serviteurs. Méditations sociales, religieuses et littéraires, Liberté de l'Église, Espérance d'un catholique, Paris religieux.—Esquisses de mœurs,

ETUDES PHILOLOGIQUES. Études sur l'histoire de l'éloquence en France,

ETUDES SCIENTIFIQUES. Du mouvement des races humaines. Épître d'un mathématicien à un Poète, ou la leçon d'astronomie, Entretiens familiers sur les Sciences, La cathédrale de Strasbourg,

CRITIQUES LITTÉRAIRES. Des romanciers modernes, De la prétendue infériorité des chrétiens dans les œuvres de l'esprit.

ETUDES LITTÉRAIRES. Du roman moderne, et de son influence sur les mœurs, George Sand, Victor Hugo, M. Honoré de Balzac, MM. Alphonse Karr et Jules Janin, Sainte Beuve, Charles Nodier,

ETUDES MORALES. Le philanthrope, L'homme pirogue,

MELANGES HISTORIQUE. De l'origine et de l'utilité des ordres religieux et militaires au moyen-âge, Notice sur le temple et l'hospice du Mont-Carmel, Monsieur Vincent, L'Exilé, Marius chez les Druides, Des Maronites et des principales populations du Liban,

CRITIQUES RELIGIEUSES. L'Université jugée par elle-même, Le monopole destructeur de la religion et des lois, De la situation religieuse.

BIOGRAPHIES. L'abbé Lacordaire,—L'abbé de Ravignan,—M. de Chateaubriand,—M. Berryer,—Alp. de Lamartine,—Montalembert,—Mgr Affre,—O. Barrot,—Sir Robert Peel,—Lord Brougham,—Le gén. Cavaignac,—Benj. Franklin,—Washington,—Abd-el-Kader,

EGOLE DU MONT-PLAISANT, FRANÇAISE ET ANGLAISE tenue par J. G. SMITH, Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise - Québec, 7 mai 1849.

Avis à ceux qui doutent.

ANALYSE des eaux des sources de Plantagenet.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICALE. Elles contiennent en outre une grande proportion de magnésie à l'état de Bicarbonate en solution. J'ai soumis à une analyse minutieuse une quantité des eaux que le propriétaire M. C. J. La Roche m'a procurées et j'ai obtenu les résultats suivants: Une livre (avoir du poids) pesant 7,000 grains contient: Chlorure de soude 81,66200 Chlorure de potasse 72508 Chlorure de chaux 95180 Chlorure de magnésie 1,71651 Bromure de magnésie 05635 Iodure de magnésie 03639 Carbonate de chaux 6,23301 Carbonate de magnésie 6,2330 Carbonate de fer 06748 Silice 49000 Total des ingrédients solides 92,17607 Eau 6,90782323 7000,000,00

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377 Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable. T. S. HUNT, Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Imp. Génl., Montréal, 5 avril 1849. DIRECTION, Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi. Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour. REMARQUES. Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus. Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de médecins qui ont donné des certificats en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même. CHOLERA. En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS DES MÉDECINS DE MONTREAL. L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux précieux qui la rend admirablement propre à recommander contre plusieurs maladies. On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels effets on verra elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services. Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante. A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill. Montréal, 17 Avril 1849.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades. M. McCALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill. Montréal, le 5 avril 1849. Le propriétaire des sources salines de Plantagenet, M. Chs. La Roche m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décisif. J'ai trouvé qu'elle augmentait l'appétit et agissait doucement comme laxatif. D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins. HY. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 31 mars 1849. Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérants, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hydrosies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, où les propriétés anti-acide et anti-épidémique. Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues patentées que l'on débite en si grande profusion au public; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses.) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas. L. F. TAVERNIER.

Montréal, 29 avril 1849. Monsieur—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai en l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué. Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciaticque. Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréez Monsieur, J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer. P. E. PICAULT, M. D. Dundee, 17 Avril 1849. Mon cher ami,—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc., Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché. J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation. Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux. L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849. J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils s'en sont invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poulmones et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup. WOLFRÉD NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849. M. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. HUNT, etc., et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydrosie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la constipation. Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des mains de la nature. (Signé) S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill. Montréal, 29 mars 1849. Monsieur, Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, altérantes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles devront être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydrosies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant, de recommander, sans discernement, dans la curation de toutes les maladies. Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médication offre beaucoup d'analogie avec celle préconisée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus fécondes en résultats satisfaisants. Votre, etc., J. G. RIBAUD, M. D. Prof. d'Anatomie, Ec de Méd. de Montréal. 31 mars 1849. Montréal, 31 mars 1849. Ayant examiné l'analyse faite par T. S. Hunt, Geuyer, des Eaux Minérales des Sources de Plantagenet, je dois à la justice de dire que, d'après leur composition, elles peuvent être employées avec avantage dans la dyspepsie, le rhumatisme les maladies nerveuses, les fièvres bilieuses, l'hydrosie, les hémorroïdes, la constipation, le scorbut, les scrofules, etc., etc. Plusieurs de mes malades à qui je les ai recommandées pour la dysurie et la dysenterie, en ont retiré un avantage marqué. Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie. E. H. TRUDELL, M. D. Montréal, le 10 avril 1849. D'après l'analyse des sources de Plantagenet par M. Hunt, l'eau de Plantagenet paraît bien adoptée comme étant médicamenteuse contre le plus grand nombre de ces maladies chroniques et de ces dérangements dans lesquels les parties salines du sang sont ou diminuées de quantité ou détériorées dans leur qualité, contenant les plus importantes de ces substances combinées par la nature ou en forme agitée à prendre. Et pour la même raison elle paraît bien adoptée pour neutraliser les effets pernicieux des poisons contagieux et mis-matiques sur le sang et en conséquence elle sera vraisemblablement utile durant l'existence des fièvres épidémiques et contagieuses, l'influenza et le choléra. Quant aux propriétés médicinales de l'eau de Plantagenet dans la dernière de ces maladies, on a déjà le témoignage de l'expérience. W. FRASER, M. D. Professeur de médecine au collège McGill. Montréal, 23 avril 1849. Monsieur.—Après avoir pris connaissance d'un avertissement publié dans quelques journaux de cette ville, par lequel vous faites connaître le résultat de l'analyse des eaux minérales des sources

de Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois devoir dire, sur votre demande: que les Chlorures et les Carbonates alcalins, le Carbonate de fer, les Iodures et les bromures de magnésie contenus dans ces eaux les rendent recommandables surtout dans certains cas de dyspepsie, pour combattre la constipation qui survient dans cette affection; je crois que l'on peut employer ces eaux minérales dans certains cas d'embarras gastriques, et ainsi que dans certaines maladies chroniques de la peau. Je suis monsieur. Votre etc. J. EMERY CODERRE. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt etc., je me sens très favorablement disposé à en recommander l'usage dans la dyspepsie, la goutte, les affections des reins et aussi dans le rhumatisme chronique. Comme je n'ai encore fait qu'un petit nombre d'essais sur ces effets, je ne puis ajouter d'autre témoignage de mon expérience que celui de son efficacité comme laxatif agréable et diurétique, et je considère qu'elle mérite bien l'attention du public. Js. CRAWFORD, M. D. Professeur de clinique médicale et chirurgicale au collège McGill. Montréal, 13 avril 1849. Montréal, le 14 avril 1849. Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt, que mon attention a été attirée spécialement sur l'eau minérale de Plantagenet, je n'ai encore eu l'occasion d'expérimenter son efficacité que dans quelques cas de souffrances dyspeptiques, mais je n'ai aucun doute, la combinaison d'après les principes médicamenteux précieux qui entrent dans sa composition qu'elle deviendra un des remèdes les plus efficaces contre beaucoup de maladies de l'estomac et spécialement des intestins surtout accompagnées d'un excès d'acidités dans ces organes. Dans quelques unes des formes les plus communes de maladie circulaires, dans la goutte, le rhumatisme et dans le plus grand nombre de maladies de faiblesse demandant un traitement légèrement stimulant et relaxatif. GEO. W. CAMPBELL, M. D. Professeur de chirurgie au collège McGill. Petite rue St. Jacques 23 avril 1849. Montréal 23 avril 1849. D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt, je n'ai aucun doute, qu'on la trouvera très utile dans les maladies rhumatismales, goutteuses et dyspeptiques, mais comme je ne l'ai pas encore prescrite je ne puis parler par expérience personnelle de ses propriétés médicinales. B. L. MACDONALD, M. D. Professeur de médecine au Collège McGill. Montréal, 10 Avril 1849. Monsieur, L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt, la recommande aux membres de la profession Médicale comme un bon auxiliaire dans certains cas de dérangement des organes digestifs et assimilatoires, dans quelques cas de Dyspepsie, de Gouttes et de Rhumatisme, dans certaines affections de cœur, du foie, des reins, de l'utérus et dans des formes spéciales de scrofules ou scrofules. J'ai prescrit l'eau pendant le mois dans une des salles cliniques de l'Hôpital Général de Montréal, je ne suis pas encore préparé à offrir aucune attestation quant aux résultats de mon peu d'expérience sur son utilité dans les maladies contre lesquelles j'ai employé l'eau. Je suis votre etc. FRANCIS BADGLY, M. D. Professeur de Médecine Clinique à l'Hôpital Général. AUTRES CERTIFICATS. Je suis prêt à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés qui m'ont fait cruellement souffrir pendant plus de trente ans; et qu'après avoir pu pendant trois mois de l'eau minérale de Plantagenet, je suis maintenant parfaitement guéri. C'est pourquoi je recommande à tous ceux affligés de maladie semblable de boire de ces eaux minérales. DAME JULIE GELINEAU. Rigaud, 15 sept. 1848. Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté et que j'ai eu vain essayé différents remèdes. Depuis 3 à 4 semaines, je me suis mis à boire l'eau des sources de Plantagenet et depuis je suis parfaitement bien. DANIEL ALLEGAY. Depuis huit mois je craichais le sang, depuis huit jours que je bois de l'eau minérale de Plantagenet je suis mieux, et mes forces sont doubles de ce qu'elles étaient. AUGUSTIN LAFRAMME. Montréal, 15 août 1848. Guérison Extraordinaire.—Je certifie que mon épouse, depuis trois années, a été bien malade, et d'une maladie bien grave, et elle a fait usage de beaucoup de remèdes qui ne lui ont rien fait, mais depuis qu'elle boit de cette fameuse Eau des sources minérales de Plantagenet, elle est parfaitement bien. H. LAURIN. Montréal, 4 sept. 1848. Je dirai sous serment que quand je laisse de boire de l'eau de la source minérale de Plantagenet à présent sous le contrôle de M. Charles La Roche, je suis incapable de vaquer à mes affaires et lorsque j'en bois je me porte bien. PAUL SABOURIN. Plantagenet 8 août 1848. C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet. Je n'hésite pas à dire qu'elles possèdent toutes des qualités égales si non supérieures à toutes les autres eaux de la Province. En ayant fait usage moi-même, il est de mon devoir de rendre mon faible témoignage en leur faveur et de le joindre à ceux qui ont déjà été donnés. Le goût de ces Eaux est agréable et leur effet est salutaire. L. H. MASSON, M. D. North Lancaster, 25 juillet, 1848. Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet, s'en sont bien trouvées et surtout ont éprouvé de grands soulagements dans les cas de rhumatisme. DR. M. P. LEDUC. Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus, les docteurs nous avaient condamnés. Nous avons envoyé chercher de l'eau de la source de Plantagenet, et nous avons recouvré la santé, avec la grâce de Dieu. Ls. THOMAS. Petite Nation, 21 juillet, 1848.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet, dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun en cette province. Je dis ceci en connaissance de cause, ayant vu de presque toutes les autres sources du pays. Que ceux qui sont affligés de maux de tête, absence d'appétit, etc., essayent ces eaux et leur succès est assuré. H. J. HARRIN. Montréal, 9 septembre 1848. AGENTS POUR MONTRÉAL, DR. PICAUD. Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours. HOTEL QUEBEC, Rue St. Paul. Brault & Lafreum, Place d'Armes. QUÉBEC.—Dépot Rue Sous le Fort, (Escalier) Basse-Ville. MARTYN RAY, Agent. Digne d'attention. Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec? Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays? FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci. Il s'en est vendu dans les trois dépôts à Montréal, depuis le 3 mai au 18 Juin, 11,500 gallons. Aussi les noms de 45 médecins s'accroissent-ils à dire que la cité de Montréal n'a jamais été dans un état de salubrité plus satisfaisant qu'il n'est actuellement. Le propriétaire de cette Eau a en sa possession au-dessus de 300 certificats des premiers familles de Montréal, des cures merveilleuses obtenues par l'usage des Eaux de Plantagenet, et dont il est prêt à les montrer à ceux qui le désirent. Voici les noms de plusieurs médecins de Montréal, qui ont donné leur certificat en faveur de cette eau; que le public en juge par lui-même. Drs. W. Nelson, Drs. E. H. Trudel, J. G. Bilaud, H. Mount, J. E. Coderre, Alex. McCulloch, J. L. Leprohon, R. L. McDonell, L. U. Masson, F. Crawford, P. E. Picault, F. Badgley, W. Fraser, A. Hall, G. W. Campbell, S. C. Sewell, L. F. Tavernier, P. J. Leduc. DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Sous le Fort Basse-Ville. MARTYN RAY, Agent. Québec, 2 juillet, 1849. JOSEPH PETITCLERC, Notaire, 114 St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848. Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, et se coûte que Douze Centimes et demi par mois, (autre les frais de poste) payable d'avance en deux des trois premiers mois de la semaine. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'abonnement sera de 15c. payable à la fin de chaque semestre. AVANTAGES.—Les ANN. de cette gazette sont pour personnes qui nous procurent de l'avoir quatre souscriptions, payant d'avance le semestre (50) ou l'année, reçoivent le journal gratis pendant une année. Ceux qui veulent discontinuer sont obligés d'en donner avis un mois avant la fin de semestre, et de payer ce qu'ils doivent. On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois. Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (frimes de port) à STANISLAS DRAPÉAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille. PRIX DES ANNONCES. Pour six lignes et au-dessous..... 25-6d. Chaque insertion subséquente..... 7-1d. Pour dix lignes et au-dessous..... 35-4d. Chaque insertion subséquente..... 10d. Pour chaque ligne ensuite..... 4d. Les annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publiées jusqu'à avis contraire. Liste des Agents. Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance. Montréal.....MM. E. R. Fahre, Gér. Trois-Rivières.....P. Nouie, Gér. Répigny.....A. Dallaire, Instit. Sherbrooke.....D. V. St. Cyr. Stanstead.....M. Pabbé Champeaux. Pointe Lévy.....Paul Thibodeau, Instit. Beauport.....Chs. LeTallier, Gér. St. Thomas, (en bas.).....M. Pabbé Kyrone. Isle.....L. Ballentyne, Gér. Arp. Ste. Anne la Poutlière, Ls. Moreau, Gér. N. P. St. Denis, (Riv. Boyer) Dr. Ls. Labrecque, Gér. Isle-Verte.....H. Roy, Gér. N. P. Rimouski.....John Heath, Gér. N. P. St. Simon.....Chs. Frs. Caron, Gér. Beauport.....M. Pabbé Bernard. Châteaui-Richer.....J. C. LeFrançois, Gér. Lotbinière.....J. Filteau, Gér. N. P. St. Eustache, (Dist. M.) Danmisse Robin. St. Jean Port-Joly.....L. Z. Duval, Gér. N. P. Malbaie.....M. Pabbé Goulet. St. François, (Riv. du Sud.) Philippe Beaulieu. St. Michel.....M. Pabbé, Gér. N. P. St. Denis, (en bas).....F. Jorje, Gér. N. P. St. Roch des Aulnais.....J. Tremblay, Gér. N. P. Rivière du Loup, (en bas).....J. B. Poullet, Gér. Ste. Foye.....M. B. Marquette, Gér. Trois-Pistoles.....P. Fournier, Gér. St. Germain.....H. Tangney, March. Rivière Ouelle.....Thos. Bégin, Instit. Stanislas Drapéau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL, No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC.